AFPJ - Association familiale de Prilly et Jouxtens-Mézery

Rapport des vérificateurs des comptes de l'exercice 2022

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Conformément au mandat qui nous a été confié par l'Assemblée Générale, nous avons procédé au contrôle des comptes de l'Association familiale de Prilly et Jouxtens-Mézery pour l'exercice allant du 1 er janvier au 31 décembre 2022.

Nos travaux ont porté principalement sur l'examen du bilan, du compte de résultat, du Grand Livre ainsi que des tableaux de répartition des charges entre les différents services de l'Association. Nous avons également pris connaissance des commentaires apportés par le trésorier concernant les activités ainsi que des procédures formelles existantes en matière de tenue et de bouclement des comptes.

Lors d'une séance qui s'est tenue le 24 avril 2023 dans les locaux de l'Association, en présence de M. Gérard Bühlmann, trésorier et de Mme Anne Meier, secrétaire-comptable, l'ensemble des documents comptables de l'exercice sous revue ont été mis à notre disposition. A cette occasion, nous avons obtenu toutes les informations requises et les réponses à nos questions. Nous remercions les personnes présentes à cette séance de leur disponibilité et précieuse collaboration ainsi que pour la grande qualité du travail accompli.

Au terme de notre contrôle, nous constatons que le bilan et le compte de résultat concordent avec la comptabilité.

- Le bilan présente un total de CHF 58'050.14 dont CHF 48'453.14 de liquidités disponibles.
- Le résultat de l'exercice présente une perte de CHF 2'003.76.
- Les fonds propres de l'Association se montent à CHF 46'289.53.

Nous avons également attesté qu'Amadou et la ludothèque ont disposés du don de CHF 4'800.-, octroyé par la Loterie Romande.

Il est à relever, que grâce à une fréquentation maximale du jardin d'enfants en 2022, les émoluments ont été supérieurs au budget. Suite à ce bon résultat, il a été décidé, d'entente avec la Municipalité de Prilly, de créer un Fonds d'égalisation des versements d'Amadou et de le doter de CHF 5'000.-.

En conclusion, sur la base de nos différents examens, nous vous proposons d'approuver les comptes qui vous sont présentés et de donner décharge à votre comité pour la gestion de l'exercice 2022.

Les vérificateurs des comptes

Christian Schaer

Vérificateur suppléant Vérificateur suppléant Vérificatrice rapporteuse